



Bulletin Officiel

N° 4968 Vendredi 30 Octobre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT – OPR – SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES	2-3
SUSPENSION DE LA COTATION DE LA VALEUR TAWASOL GROUP HOLDING – TGH -	4

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE – BTS -	5
---	---

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA -	6-7
-----------------------------------	-----

COURBE DES TAUX

8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

9-10

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2015

- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB -

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance du public que Monsieur Mohamed Frikha a interjeté appel de la décision du Conseil du Marché Financier n°38 du 20 août 2015 relative à sa soumission à une Offre Publique de Retrait visant l'acquisition de 2.402.671 actions « Syphax Airlines » au prix de 3,900 dinars l'action dont la durée de validité s'étale jusqu'au 30 octobre 2015.

Parallèlement, Monsieur Mohamed Frikha en sa qualité d'actionnaire majoritaire de ladite société a déposé un recours en référé visant le sursis à l'exécution de ladite décision jusqu'à décision sur le fond. En date du 8 Octobre 2015, le premier président de la cour d'appel de Tunis statuant en matière de référé a décidé le rejet de la demande.

En conséquence, et en application de ladite décision du Conseil du Marché Financier, les actionnaires désirant répondre à cette Offre Publique de Retrait peuvent présenter leurs ordres de vente à l'intermédiaire en bourse de leur choix et ce jusqu'au 30 octobre 2015 inclus.

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية العموم بأن السيد محمد الفريخة قد استأنف قرار هيئة السوق المالية عدد 38 المؤرخ في 20 أوت 2015 والمتعلق بإلزامه بالقيام بعرض عمومي للسحب لإقتناء 2.402.671 سهم " سيفاكس آر لاينز " بسعر 3,900 دنانير للسهم الواحد وتمتد صلاحيته إلى غاية 30 أكتوبر 2015.

وبالتوازي مع ذلك، تقدم السيد محمد الفريخة بصفته المساهم الحائز على الأغلبية في رأس مال الشركة المذكورة بقضية استعجالية قصد توقيف تنفيذ القرار المذكور في انتظار البت في الأصل. وبتاريخ 8 أكتوبر 2015، قرر السيد الرئيس الأول لمحكمة الإستئناف بتونس المنتصب للقضاء في المادة الإستعجالية رفض المطلب.

وتبعاً لذلك، وتنفيذا لقرار هيئة السوق المالية المذكور فإن المساهمين في شركة " سيفاكس آر لاينز " والراغبين في الإستجابة للعرض العمومي للسحب يمكنهم تقديم أوامر البيع إلى الوسيط بالبورصة الذي يختارونه وذلك إلى حدود 30 أكتوبر 2015 بدخول الغاية.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance du public que la société Tawasol Group Holding « TGH » confirme qu'elle a soumissionnée effectivement à l'appel d'offres de la STEG et que l'offre de la dite société est la moins disante pour un montant de l'ordre de 62MD en TTC.

La société informe également le public que le contrat n'est pas encore signé.

Le Conseil du Marché Financier, soucieux de préserver les intérêts des actionnaires de la TGH et du public, a décidé de suspendre la cotation de la valeur TGH le vendredi 30 octobre 2015. La cotation reprendra le lundi **02 novembre 2015**.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Mercredi 04 Novembre 2015** à 10h du matin à **Hôtel EL MECHTEL – GOLDEN TULIP** sis à **Avenue Ouled Haffouz 1005 El Omrane Tunis** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2014;
- 2- Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes général et spécial;
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2014;
- 4- Approbation des conventions réglementées.
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2014;
- 7- Nomination d'administrateurs;
- 8- Fixation des jetons de présence au titre de l'année 2014;
- 9- Fixation des primes spécifiques aux membres des comités d'audit interne et des risques ;
- 10- Approbation de la constitution du comité charia de la BTS, la nomination des ses membres et la fixation de leur rémunération,
- 11- Autorisation du Conseil d'Administration pour l'émission d'emprunts extérieurs, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.

Chaque actionnaire détenant au moins **10 actions**, peut assister à cette assemblée sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre de la Banque cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir spécial à déposer au siège social au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée. Cette inscription sera effectuée au siège social.

Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci-dessus, pour être admis dans l'assemblée, peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires et ce durant le délai légal au siège social.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 octobre 2015.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2014,

- et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2014,

prend acte des conclusions des rapports des Commissaires aux Comptes et approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2014 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19, prend acte et approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide de répartir, comme suit, le bénéfice distribuable de l'exercice 2014 :

RESULTAT NET 2014	50 818 623,158
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR 2013	<u>-32 872 633,058</u>
BENEFICE A REPARTIR	17 945 990,100
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	10 548 797, 500
FONDS SOCIAL	500 000, 000
RESERVE EXTRAORDINAIRE	6 800 000, 000
TOTAL	17 848 797, 500
REPORT A NOUVEAU 2014	97 192 ,600

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des lettres de M. Le Ministre des Finances du 27.07.2014 et du 10.04.2015 et ratifie la cooptation des représentants des actionnaires publics au conseil d'administration de la banque comme suit :

- M. IMED TURKI
- M. MOHAMED SADOK HOSNI
- M. HICHEM BEN FADHL
- M. SLAH KENOUN
- M. SAMI MOULEY
- M. MAAMRI AKREMI
- M^{me}. LILIA HARMEL MEDDEB en tant qu'administrateur indépendant,

en remplacement :

- du Ministère des Finances
- du Ministère de l'Agriculture
- du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale
- de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- de l'Office du Commerce de la Tunisie
- de l'Office des Céréales
- de feu RIDHA TIMOUMI pour l'administrateur indépendant.

et ce pour un mandat de trois exercices (2015, 2016 et 2017) qui prend fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

De plus, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie leur nomination pour la période allant du 10 avril 2015 pour les représentants des actionnaires publics et du 27 juillet 2015 pour l'administrateur indépendant jusqu'à la date de tenue de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant de Deux cent (200) millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice.

Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant et à arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant net des jetons de présence, au titre de l'année 2014, à cinq mille dinars (5000 Dinars) par administrateur.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

COURBE DES TAUX DU 30 OCTOBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,836%		
TN0008003048	BTC 52 semaines 24/11/2015		4,856%	
TN0008003055	BTC 52 semaines 22/12/2015		4,878%	
TN0008003063	BTC 52 semaines 26/01/2016		4,906%	
TN0008003071	BTC 52 semaines 16/02/2016		4,923%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,942%	1 000,788
TN0008003089	BTC 52 semaines 15/03/2016		4,946%	
TN0008003097	BTC 52 semaines 12/04/2016		4,968%	
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		5,019%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		5,041%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		5,086%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		5,109%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,114%	953,688
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016	5,137%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,214%	1 000,235
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,695%	1 016,228
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,124%		983,143
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,231%	980,735
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,255%	827,801
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,291%	976,286
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,425%	965,900
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,522%	957,755
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,558%		964,973
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,618%		1 014,006
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,627%	944,997
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,649%		963,166
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,670%	957,244
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,724%		967,727

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	157,414	157,429		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	106,152	106,163		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,936	13,937		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	102,157	102,168		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,436	1,437		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,517	38,521		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,239	52,243		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	142,543	142,402		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	532,149	530,898		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	117,400	117,432		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	123,594	123,247		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	127,813	127,778		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	113,852	113,771		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	94,492	94,669		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	137,376	137,134		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	88,421	88,212		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	98,291	98,554		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	118,013	118,120		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	115,288	115,203		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	78,514	78,568		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	104,514	104,558		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	92,195	92,201		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 477,603	1 475,690		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 331,181	2 327,354		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,809	110,095		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	106,351	105,649		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	134,890	134,478		
28	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	132,477	131,520		
29	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	14,893	14,655		
30	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 091,388	5 076,194		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 925,259	4 906,480		
32	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,223	2,228		
33	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	1,989	1,991		
34	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,034	1,028		
35	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,029	1,027		
36	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,021	1,022		
37	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,014	1,015		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
38	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	107,869	107,882
39	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	103,240	103,250
40	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	105,161	105,173
41	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,797	101,808
42	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	103,383	103,396
43	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,657	106,667
44	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,752	103,764
45	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	102,043	102,053
46	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	104,544	104,554
47	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	101,463	101,473
48	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	103,604	103,615
49	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	102,926	102,937
50	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	105,940	105,952
51	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,795	104,806
52	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	102,910	102,919
53	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	101,983	101,993
54	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	104,145	104,155
55	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	102,106	102,117
56	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	103,265	103,276
57	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	104,392	104,402
58	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	102,072	102,084
59	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,793	102,804
60	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	104,399	104,409
61	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	101,886	101,897
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
62	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,502	10,503
63	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	102,867	102,878
64	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	103,158	103,170
65	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,529	102,542
66	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	10,080	10,081

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	100,918	100,993
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	58,493	58,291
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	141,649	141,553
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 437,977	1 438,871
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,650	110,754
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	106,209	106,345
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	86,557	86,629
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,916	16,913
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	266,371	266,484
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	29,168	29,224
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 258,670	2 253,849
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	68,355	68,573
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,607	53,779
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	94,228	94,405
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	99,673	99,970
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	83,384	83,610
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,077	11,063
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	11,976	11,957
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	14,674	14,628
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	14,040	13,969
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	12,432	12,440
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,144	11,165
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,311	10,317
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,606	10,614
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	132,421	132,631
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	128,614	128,720
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	11,080	9,150	9,157
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	93,492	93,690
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	18,562	18,600
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	77,860	77,608
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	79,821	79,598
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	96,531	96,689
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE *	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA *	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	89,937	90,219
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,925	106,612
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	97,751	97,750
104	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	129,980	129,235
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,118	9,054
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	108,325	107,697
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	117,369	117,150
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	100,785	100,825
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	95,586	95,816
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	184,094	184,465
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,815	172,166
112	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,439	148,627
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 893,959	12 861,093
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,501	18,502
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	131,955	131,097
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	95,467	95,218
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	119,104	119,641
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 955,678	9 015,361
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,400	8,312
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	91,752	92,181
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	976,831	968,343
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	103,184	103,407
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,476	8,385
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	91,180	91,344

* FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de « FCP SERENA VALEURS FINANCIERES », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
12.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	

58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
64.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
65.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
66.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
68.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
69.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
70.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
71.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
72. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
73.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
74.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
75.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
76.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
77. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
78.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
79. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
80.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
83.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	

96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
98.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
99. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
101. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
102. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis

20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
117	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque –STB-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Ali Ben MOHAMED (Général d'Expertise et de Management) et Mr Yahia Rouatbi (FINACO).

BILAN

Arrêté au 30/06/2015

(unité = En 1000DT)

<i>ACTIF</i>	<i>Notes</i>	<i>30-06-2015</i>	<i>30-06-2014</i>	<i>31-12-2014</i>
<i>AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT</i>	4.1	157 104	273 924	193 975
<i>AC2- Créances sur les établissements bancaires et finan</i>	4.2	289 530	244 363	139 740
<i>AC3- Créances sur la clientèle</i>	4.3	5 474 463	5 560 163	5 610 820
<i>AC4- Portefeuille titres commercial</i>	4.4	499 662	315 802	395 173
<i>AC5- Portefeuille d'investissement</i>	4.5	314 929	334 295	312 560
<i>AC6- Valeurs immobilisées</i>		88 921	83 216	84 084
<i>AC7- Autres actifs</i>	4.6	575 647	557 998	604 452
TOTAL ACTIF		7 400 256	7 369 761	7 340 804
 <i>PASSIF</i>				
<i>PA1- Banque centrale et C.C.P</i>		663 055	785 335	583 588
<i>PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et fi</i>	4.7	184 965	196 372	234 521
<i>PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle</i>	4.8	5 402 749	5 212 823	5 331 978
<i>PA4- Emprunts et ressources spéciales</i>	4.9	458 022	486 986	490 968
<i>PA5- Autres passifs</i>	4.10	762 589	800 365	791 969
TOTAL PASSIF		7 471 380	7 481 881	7 433 024
 <i>CAPITAUX PROPRES</i>				
	4.11			
<i>CP1- Capital</i>		124 300	124 300	124 300
<i>CP2- Dotation de l'Etat</i>		117 000	117 000	117 000
<i>CP3- Réserves</i>		360 035	359 550	359 791
<i>CP4- Actions propres</i>		-2 859	-2 859	-2 859
<i>CP5- Autres capitaux propres</i>		37 324	37 324	37 324
<i>CP6- Résultats reportés</i>		-727 776	-748 883	-748 883
<i>CP7- Résultat de l'exercice</i>		20 852	1 448	21 107
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-71 124	-112 120	-92 220
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 400 256	7 369 761	7 340 804

ETAT DE RESULTAT
Période du 01.01.2015 au 30.06.2015

(unité = En 1000DT)

	<i>Notes</i>	<i>30-06-2015</i>	<i>30-06-2014</i>	<i>31-12-2014</i>
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</i>				
PR 1- Intérêts et revenus assimilés		200 230	193 898	394 529
PR 2- Commissions		26 705	31 592	60 246
PR 3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		18 842	15 418	31 576
PR 4- Revenus du portefeuille-titres d'investissement		9 060	4 387	13 346
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		254 837	245 295	499 637
<i>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</i>				
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées		-118 475	-111 465	-232 377
CH 2- Commissions encourues		-2 080	-2 163	-4 977
CH 3- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-120 555	-113 628	-237 354
<i>PRODUIT NET BANCAIRE</i>				
		134 282	131 667	262 343
PR 5/C1 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.12	-48 028	-62 107	-76 909
PR 6/C1 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4.13	-771	353	-13 384
PR 7- Autres produits d'exploitation		2 931	2 374	5 419
CH 6- Frais de personnel		-53 711	-55 500	-107 999
CH 7- Charges générales d'exploitation		-11 613	-10 007	-27 160
CH 8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-3 100	-3 009	-6 346
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>		19 990	3 771	35 964
PR 8/C1 Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		1 383	540	1 205
CH 11- Impôts sur les sociétés		-521	-2 863	-16 062
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</i>		20 852	1 448	21 107
PR 9/C1 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	0
<i>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</i>		20 852	1 448	21 107
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		0	0	0
<i>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</i>		20 852	1 448	21 107

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30-06-2015**

(unité : en 1000DT)

	30-06-2015	30-06-2014	31-12-2014
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données	913 801	895 903	852 078
HB 2 Crédits documentaires	265 015	414 317	271 599
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 178 816	1 310 220	1 123 677
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	93 286	128 731	145 735
HB4-i:Engagements de financements	93 286	128 731	145 735
HB4-l:Engagements de remboursement de L'Etat	0	0	0
HB 5 engagements sur titres	3 083	3 462	3 458
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	96 369	132 193	149 193
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	1 264 773	1 413 735	1 308 729

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 30 JUIN 2015
(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<i>30/06/2015</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2014</i>
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		256 294	243 096	509 440
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-122 042	-114 343	-238 343
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		8 337	4 815	8 737
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		78 966	-152 465	-243 436
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		69 091	33 558	159 268
Acquisitions/cessions des titres de placement		-62 643	-52 490	-131 010
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-55 730	-56 287	-110 285
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-9 029	116 433	45 831
Impôts sur les sociétés payés		-1 243	-735	-1 238
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		162 061	21 583	-975
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		7 370	4 784	10 721
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-2 150	-59 331	-52 434
Acquisitions / cessions des immobilisations		-7 937	-2 767	-6 973
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-2 717	-57 315	-48 745
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emissions d'actions		0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-29 347	-26 978	-28 032
Dividendes versés		0	0	0
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-29 347	-26 978	-28 032
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		129 997	-62 709	-77 811
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-389 166	-311 355	-311 355
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	4.14	-259 169	-374 064	-389 166

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 30 JUIN 2015

1. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 Juin 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22,23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

2.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

2.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

2.1.3 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat du premier semestre 2015 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la nouvelle circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.1.4 Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 506 551mD.

2.1.5 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	: actifs courants	0%
• B1	: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	: actifs incertains	20%
• B3	: actifs préoccupants	50%
• B4	: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques;
- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ;
- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 31 décembre 2013 portant divisions, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédits ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

La BCT a émis une circulaire n°2015-12 en date du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique.

Les termes de cette circulaire se résument comme suit :

- Les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances des années 2015 et 2016 des crédits accordées aux entreprises touristiques. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2017 ;
- Les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont deux années de franchise destinés au financement du besoin en fonds de roulement des entreprises touristiques pour la période allant du 01 juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Le montant de ces crédits ne peut dépasser 10% de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles conformément aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

Ces crédits sont acceptés au refinancement auprès de la BCT.

- Le bénéfice de ces mesures est subordonné à la présentation, par la société en question, d'une demande en l'objet accompagnée des justificatifs de la baisse du chiffre d'affaires d'au moins 30% par rapport à la même période de l'année précédente ;
- Les mesures exceptionnelles ne concernent pas les entreprises en phase de règlement judiciaire conformément aux dispositions de la loi n° 95-34 du 17/04/1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques ;
- Les établissements de crédit peuvent maintenir la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de la circulaire BCT n°2015-12.

Au 30 juin 2015, et en application de ces règles, la banque n'a pas constaté une dotation aux provisions additionnelles pour 17 relations du secteur touristique pour un montant de 18 537 KDT.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii. Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

iii. Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêt aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10 %
	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15%
	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

2.7 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POST-CLOTURE

3.1 Faits marquants de la période

3.1.1 Hausse significative des intérêts sur appels d'offres

La charge d'intérêt relative aux appels d'offres auprès de la BCT continue à enregistrer une hausse significative d'une date d'arrêté à une autre. En effet, cette charge est passée de 12.062 mDT au 30/06/2014 à 14.413mDT au 30/06/2015, soit une hausse de 2.351mDT (19.49%).

Le tableau suivant détaille l'évolution de la charge relative au coût des ressources externes utilisées par la STB :

LIBELLE	EN MDT			
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	31/12/2013
INTERETS SUR EMPRUNTS INTERBANCAIRES	2 407	2 302	8 423	3 144
INTERETS SUR EMPRUNTS INTERBANCAIRES MOYEN TERME HORS MARCHE	1 490	1 003	2 418	198
INT/VAL.DONN.EN PENS.A T	784	1 609	5 271	1 083
INTERET SUR APPELS D'OFFRES (BCT)	14 413	12 062	25 447	10 084
INTERET SUR APPELS D'OFFRES/ 3 MOIS	0	0	0	230
TOTAL MDT	19 094	16 976	41 559	14 739
EVOLUTION EN MDT	+ 2118		+ 26 820	
EVOLUTION EN %	12 %		+ 181 %	

Cette situation est expliquée par la baisse continue de la liquidité au niveau de la Banque.

3.1.2 Ecart significatifs au niveau de la caisse GAB

Suite au changement de la procédure de clôture de la journée par la Société Monétique Tunisie (arrêté de la journée à minuit et non pas à l'heure de clôture des guichets de la Banque) depuis le mois de février 2015, des écarts importants sont apparus entre le solde comptable des caisses GAB au 30 juin 2015 et le solde réel de ces caisses à cette même date.

En effet, le rapprochement de ces deux soldes au 30 juin 2015 nous a permis de dégager des écarts significatifs qui n'ont pas été justifiés et traités à la date d'arrêté du 30 juin 2015.

3.1.3 Hausse de la créance de la STB envers la Tunis-Ré

Les lignes de crédits extérieurs sont comptabilisées à la date de déblocage au cours de change de l'opération de vente des devises encaissées, ces lignes de crédits font l'objet d'une couverture de change assurée par la compagnie d'assurance Tunis-Ré. A la date d'échéance, les règlements sont comptabilisés au cours d'achat des devises, en effet, Tunis-Ré doit rembourser à la STB la différence entre le cours historique et le cours à la date du remboursement.

Cette différence est constatée au niveau du compte " Différence de change à la charge de l'Etat ".

Un retard considérable est enregistré au niveau durecouvrement de la créance de la STB auprès de la TunisRé et ce comme le démontre le tableau suivant :

LIBELLE	EN MDT			
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	31/12/2013
DIFFERENCE DE CHANGE A LA CHARGE DE L'ETAT	10 076	6 681	10 031	5 613

3.2 Evénement post-clôture

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire de la STB réunie en date du 03 juin 2015, la Banque a engagé une opération d'augmentation de son capital social d'un montant de 756 987 KDT dont une prime d'émission de 104 412 KDT.

Les résultats de cette opération ont abouti à une nouvelle structure du capital de la Société Tunisienne de Banque détaillée comme suit :

Désignation	Situation avant augmentation du capital	En %	Situation après augmentation du capital	En %
ETAT TUNISIEN	31 362 440	25.23%	555 800 020	71.54%
CNSS	7 071 190	5.69%	44 194 885	5.69%
ETAP	17 211 575	13.85%	17 211 575	2.22%
CNAM	2954 600	2.38%	18 466 250	2.38%
AUTRES	65 700 195	52.86%	141 202 270	18.18%
Total en mDT	124 300 000	100.00%	776 875 000	100.00%

4. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 157 104mDT au 30/06/2015 contre 273 924mDT au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Caisse	44 943	50 232	48 280
BCT	111 629	222 395	144 382
CCP	528	1 293	1 309
TGT et Reprise de liquidité	4	4	4
Total	157 104	273 924	193 975

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

En dinars				
ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	232 496	389 262	548 731	84 507
Plus d'un trimestre	41 611	542 224	540 879	41 221
Plus d'un semestre	210 079	432 927	409 040	231 281
Plus d'un an	62 606	53 341	47 333	58 697
TOTAL	546 791	1 417 754	1 545 983	415 706

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	48,98	24490	0	0	49	24 490	0,526	26	12 882
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,526	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	172	172	172	172	0,526	90	90
	Plus d'un an	0	191	21 350	52 950	21 350	53 141	0,526	11 230	27 952
		0	191	21 522	53 122	21 571	77 803		11 346	40 924
CAD	Moins d'un trimestre	15	7 285	240 006	240 006	240 021	247 291	1,559	374 192	385 527
	Plus d'un trimestre	1 972				1 972	0	1,559	3 074	0
	Plus d'un semestre	39	0	6	439	45	439	1,559	71	685
	Plus d'un an	44 884	1 146	5 676	19 456	50 559	20 602	1,559	78 822	32 119
		46 909	8 431	245 688	259 901	292 597	268 333		456 159	418 331
CHF	Moins d'un trimestre	20 500	100			20 500	100	2,075	42 538	208
	Plus d'un trimestre	1 752	0	0	75	1 752	75	2,075	3 636	156
	Plus d'un semestre	0	0	0	350	0	350	2,075	0	726
	Plus d'un an	117	25	49 657	600	49 774	625	2,075	103 281	1 296
		22 369	125	49 657	1 024	72 027	1 149		149 455	2 385
DKK	Moins d'un trimestre	20	10 000			20	10 000	0,289	6	2 890
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,289	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	260	0	260	0,289	0	75
	Plus d'un an	0	101	0	0	0	101	0,289	0	29
		20	10 101	0	260	20	10 361		6	2 994
DZD	Moins d'un trimestre					0	0	0,020	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,020	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	20 000	0	20 000	0,020	0	400
	Plus d'un an	0	0	4 000	440 720	4 000	440 720	0,020	80	8 814
		0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		80	9 214
EURO	Moins d'un trimestre	1 596 236	1 562 925	1 575 837	1 818 247	3 172 072	3 381 171	2,176	6 902 430	7 357 429
	Plus d'un trimestre	360 790	157 846	51 502	17 364	412 292	175 211	2,176	897 146	381 259
	Plus d'un semestre	2 960 943	418 877	158 363	163 587	3 119 306	582 464	2,176	6 787 610	1 267 442
	Plus d'un an	101 848 685	114 574 322	47 174 600	29 350 296	149 023 285	143 924 618	2,176	324 274 668	313 179 969

		106 766 653	116 713 970	48 960	31 349	155 726 955	148 063 464		338 861 854	322 186 098
				302	494					
GBP	Moins d'un trimestre	134 640	0	440 004	100 200	574 644	100 200	3,035	1 744 046	304 108
	Plus d'un trimestre	0	6	0	174 000	0	174 006	3,035	0	528 109
	Plus d'un semestre	0	0	19 976	247	19 976	247	3,035	60 629	750
	Plus d'un an	878 935	90 889	87 476	45 986	966 411	136 875	3,035	2 933 058	415 415
		1 013 576	90 896	547 456	320 433	1 561 032	411 329		4 737 732	1 248 382
JPY	Moins d'un trimestre					0	0	0,016	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,016	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	157	0	157	0,016	0	3
	Plus d'un an	2 574 423	1	0	0	2 574 423	1	0,016	41 191	0
		2 574 423	1	0	157	2 574 423	158		41 191	3
KWD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	6,389	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	6,389	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	6,389	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	6,389	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
LYD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,400	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,400	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	1,400	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	1,400	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
MAD	Moins d'un trimestre	0	900 000	900 000		900 000	900 000	0,199	179 100	179 100
	Plus d'un trimestre	0	0	0	500 000	0	500 000	0,199	0	99 500
	Plus d'un semestre	0	0	539 360	0	539 360	0	0,199	107 333	0
	Plus d'un an	0	0	612	0	612	0	0,199	122	0
		0	900 000	1 439 972	500 000	1 439 972	1 400 000		286 554	278 600
MRO	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,006	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,006	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,006	0	0

	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,006	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
NOK	Moins d'un trimestre	0	200 058	3 000 066	0	3 000 066	200 058	0,246	738 016	49 214
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,246	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	75	0	75	0,246	0	18
	Plus d'un an	474	142 300	97	425	571	142 725	0,246	140	35 110
		474	342 358	3 000 163	500	3 000 637	342 858		738 157	84 343
QAR	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,530	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,530	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	58 561	58 561	58 561	58 561	0,530	31 037	31 037
	Plus d'un an	0	0	19 556	0	19 556	0	0,530	10 365	0
		0	0	78 117	58 561	78 117	58 561		41 402	31 037
SAR	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,515	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,515	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,515	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,515	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
SEK	Moins d'un trimestre	43	21 653	0	0	43	21 653	0,234	10	5 067
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,234	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	91	400	91	400	0,234	21	94
	Plus d'un an	312	0	45 488	0	45 800	0	0,234	10 717	0
		356	21 653	45 579	400	45 934	22 053		10 749	5 160
USD	Moins d'un trimestre	41 003 671	490 293	11 796 056	16 185 965	52 799 727	16 676 258	1,941	102 484 270	32 368 617
	Plus d'un trimestre	218 027	2 520	66 269	22 786	284 297	25 305	1,941	551 820	49 117
	Plus d'un semestre	99 089	13 172	37 939	61 450	137 028	74 622	1,941	265 971	144 842
	Plus d'un an	38 416 490	55 306 627	15 463 962	20 413 626	53 880 452	75 720 252	1,941	104 581 958	146 973 010
		79 737 277	55 812 612	27 364 227	36 683 827	107 101 504	92 496 438		207 884 018	179 535 586

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 289 530mDT au 30/06/2015 contre 244 363mDT au 30/06/2014. Il se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<i>Créances sur les établissements bancaires:</i>	273 127	234 577	132 144
- Comptes courants des banques résidentes	2	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	94 901	21 195	28 815(*)
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	70 000	71 800	70 000
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	103 756	137 699	28 898(*)
- Intérêts à percevoir sur les prêts	10	69	20
- Créances rattachées	4 458	3 812	4 409
<i>Institutions Financières:</i>	16 403	9 786	7 596
- Prêts MLT	6 217	9 648	7 405
- Créances rattachées (société de leasing)	10 186	138	191
<i>Total en mDT</i>	289 530	244 363	139 740

(*) : Les données au 31/12/2014 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	731				731	0	0,020	15	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	7 115	21 279	18 550	8 119	25 665	29 398	1,559	40 012	45 831
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	10 973	2 892	410	3	11 383	2 895	2,075	23 621	6 007
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	1 705				1 705	0	0,289	493	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	187 625	0	0	200	187 625	200	0,526	98 691	105
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	1 560 588	1 486 749	640 855	701 248	2 201 443	2 187 997	2,176	4 790 341	4 761 081
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	13 316	2 219	17 129	195 438	30 445	197 657	3,035	92 399	599 890
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	70 300	44 116	0	37 500	70 300	81 616	0,016	1 125	1 306
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD	19				19	0	6,389	124	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1,400	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	1 400	9 256	9 000		10 400	9 256	0,246	2 558	2 277
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	76				76	0	0,515	39	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	5 050	1 000	1 000	0	6 050	1 000	0,234	1 416	234
									5 050 833	5 416 731
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	1 463	0	0	0	1 463	0	0,020	29	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	1 570 788	1 779 511	1 285 707	534 562	2 856 494	2 314 073	2,176	6 215 732	5 035 423
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	31 952	2 391	9 124	16 955	41 076	19 345	1,559	64 038	30 159
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	23 459	1 282	1 682	5 326	25 141	6 608	2,075	52 167	13 711
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	25	409	0	100	25	509	0,526	13	268
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	4 515	624	0	0	4 515	624	0,289	1 305	180
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	7 299	8 410	28 375	6 338	35 674	14 748	3,035	108 270	44 761
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	235 765	1 500	0	67 000	235 765	68 500	0,016	3 772	1 096
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	21				21	0	6,389	134	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1,400	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK	2 500	1 799			2 500	1 799	0,246	615	443
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	5 698	0	0	14 500	5 698	14 500	0,515	2 934	7 468
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	5 312	1 522	1 200	60	6 512	1 582	0,234	1 524	370
									6 450 533	5 133 879
SUP A 12 MOIS	DZD	288 359	12 299 875	4 200	2 606 463	292 559	14 906 337	0,020	5 851	298 127
SUP A 12 MOIS	EUR	33 738 395	63 957 397	290	85 892 159	121 911	155 649	2,176	338 693 715	326 072 634

SUP A 12 MOIS	CAD	546 159	326 385	1 051 335	1 438 807	1 597 494	1 765 192	1,559	2 490 493	2 751 935
SUP A 12 MOIS	CHF	60 703	190 399	583 493	443 644	644 196	634 042	2,075	1 336 706	1 315 638
SUP A 12 MOIS	AED	2 203	25	5	48 145	2 208	48 170	0,526	1 161	25 337
SUP A 12 MOIS	DKK	2 727	8 483	13 552	895	16 279	9 378	0,289	4 705	2 710
SUP A 12 MOIS	GBP	611 547	1 089 732	1 770 698	521 135	2 382 245	1 610 868	3,035	7 230 113	4 888 983
SUP A 12 MOIS	JPY	2 320 078	16 450	49 373	147 892	2 369 451	164 342	0,016	37 911	2 629
SUP A 12 MOIS	KWD	33	0	0	3 017	33	3 017	6,389	209	19 274
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	839 111	675 138	1 189 131	1 112 315	1,400	1 664 784	1 557 241
SUP A 12 MOIS	NOK	5 700	10 954	31 544	1 883	37 244	12 837	0,246	9 162	3 158
SUP A 12 MOIS	SAR	18 972	430	10 526	10 137	29 498	10 567	0,515	15 191	5 442
SUP A 12 MOIS	SEK	29 275	42 639	57 327	4 230	86 602	46 869	0,234	20 265	10 967
SUP A 12 MOIS	MRO	0	300 165	0	5 421 190	0	5 721 355	0,006	0	34 328

351 510 266 336 988 404

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre Juin 2015 et Juin 2014 se présente comme suit :

En mDT

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
- Comptes courants débiteurs	862 773	851 094	815 968
- Crédits sur ressources spéciales	273 294	259 083	268 786
- Les créances prises en charge par l'Etat	43 605	57 085	52 814
- Bonification prise en charge par l'Etat	12 019	17 860	15 913
- Comptes courants associés	194 961	203 600	201 505
- Autres concours à la clientèle	6 486 956	6 419 488	6 573 554
- Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562
- Créances rattachées	51 265	48 915	47 585
<i>Total Brut</i>	7 928 435	7 860 687	7 979 688
Provisions	1 356 543	1 294 493	1 313 955
- Provisions sur comptes courants	230 658	223 899	220 271
- Provisions sur ressources spéciales	136 940	143 239	141 022
- Provisions sur autres concours à la clientèle	872 135	811 684	835 995
- Provisions sur comptes courants associés	60 602	61 288	60 459
- Provisions sur créances à abandonner	455	455	455
- Provisions collectives	55 753	53 928	55 753
<i>- Agios réservés</i>	1 085 502	996 923	1 043 829
- Agios réservés sur comptes courants	72 049	61 369	67 279
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	865 307	788 167	827 626
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 486	39 111	39 264
- Agios réservés sur ressources spéciales	97 329	97 329	97 329
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	9 224	7 840	9 224
<i>- Produits perçus d'avance</i>	11 927	9 107	11 083
<i>Total Net</i>	5 474 463	5 560 163	5 610 820

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2015 se détaillent comme suit :

En mDT

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Agios réservés sur C/C	72 049	61 369	67 279
Agios réservés sur Avals et Cautions	6 870	8 257	6 923
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	159 281	144 690	152 603
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	189 292	176 920	186 337
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	3 314	3 592	3 453
Agios réservés sur Ressources Spéciales	97 329	97 329	97 329
Agios réservés sur C/C Associés	38 486	39 111	39 264
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	506 551	454 709	478 311
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	9 224	7 840	9 224
<i>Sous Total</i>	1 085 502	996 923	1 043 829
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	7 991	8 832	8 411
<i>Total</i>	1 093 493	1 005 755	1 052 240

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 506 551mD.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes des provisions ont connu les mouvements suivants au cours du premier semestre de l'année 2015

En mDT

Désignation	Montant
SOLDE AU 31/12/2014	1 699 433
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	19 594
DOTATIONS AUX PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	47 567
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR TITRES	1 903
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 241
REPRISES DES PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-17 466
REPRISE DES PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	-7 236
REPRISES DES PROVISIONS SUR TITRES	-557
REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-203
SOLDE AU 30/06/2015	1 748 276

Note 4.3.1 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats du premier semestre 2015, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 40 331mDT.

Ainsi, au 30 Juin 2015 le solde des provisions additionnelles s'élève à 582 111mDT.

Note 4.3.2 – Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée au 30 juin 2015 à 35.772mDT. Toutefois, la STB a opté pour le maintien de la provision collective constatée depuis l'exercice 2014 soit 55.753mDT afin de renforcer ses fonds propres

Note 4.3.3 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 43.890 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

Note 4.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 499 662mDT au 30/06/2015 contre 315 802mDT au 30/06/2014 Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Bons de trésor à court terme	158 471	116 025	118 023
Bons de trésor assimilables	335 250	196 051	274 462
Créances et dettes rattachées	10 681	6 503	5 572
Dépréciation des bons de trésor assimilables	0	0	0
Intérêts perçus d'avance	-4 740	-2 777	- 2 884
<i>Total en mDT</i>	499 662	315 802	395 173

Note 4.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres s'élève à 314 929 mDT au 30/06/2015 contre 334 295 mDT au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Titres d'investissement	98 195	92 224	97 604
Titres de participations dont :	201 745	207 820	198 620
- Fonds gérés SICAR	88 530	97 391	87 344
- Fonds commun de Placement	22 640	22 600	22 640
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	88 783	89 305	88 783

Parts dans les entreprises liées	123 559	123 559	123 559
Sociétés en liquidation	582	582	582
Participations en rétrocession	20 657	20 657	20 657
Créances et dettes rattachées	-332	-332	-332
<i>Valeur Brute en mDT</i>	533 189	533 815	529 473
- Provisions	218 260	199 520	216 913
<i>Valeur Nette en mDT</i>	314 929	334 295	312 560

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Libellé	Valeur comptable	Provisions au 31/12/2014	En mDT		
			Dotations	Reprises	Provisions au 30/06/2015
Les titres d'investissement	98 195	-650			-650
Les SICAR	88 530	-45 233	-515	519	-45 230
Les titres de participation	346 796	-171 030	-1 388	38	-172 380
Les créances rattachées	-332	-			-
<i>Total</i>	533 189	-216 913	-1 903	557	-218 260

Note 4.6 – Autres actifs

Au 30/06/2015, les autres postes d'actif totalisent 575 647mDT contre 557 998mDT au 30/06/2014 et se détaillent comme suit:

Libellé	330/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
- Prêts au personnel	135 149	118 418	124 750
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	3 147
- État, impôt et taxes	29 692	41 480	28 705
- Stock divers	2 038	1 637	2 000
- Différence de change à la charge de l'état	10 076	6 681	10 031
- Écart de conversion	22 894	22 992	4 984
- Siège, succursales et agences	13	52 665	33 296
- Comptes de régularisation actif	274 645	217 508	250 830
- Valeurs présentées à la compensation	25 858	18 847	42 517
- Effets financiers en recette	107	107	107
- Débits à régulariser	863	4 188	11 037
- Charges payées d'avance	789	661	469
- Produits à recevoir	8 308	4 059	10 210
- Créances cédées	2 136	2 136	2 136
- Autres	59 932	63 473	80 233
<i>Total en mDT</i>	575 647	557 998	604 452

Note 4.7 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2015 ce poste totalise 184 964mDT contre 196 372mDT au 30/06/2014. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<i>Etablissements bancaires :</i>	<i>28 276</i>	<i>24 038</i>	<i>25 212</i>
- Banques de dépôts	1	1	1
- Banques non résidentes	28 275	24 037	25 211
<i>Emprunts interbancaires :</i>	<i>156 688</i>	<i>172 334</i>	<i>209 309</i>
<i>Total en mDT</i>	<i>184 964</i>	<i>196 372</i>	<i>234 521</i>

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISE S	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COUR S	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	316 175	199 419	342 942	140 691	659 117	340 110	1,941	1 279 347	660 154
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	3 609	650 000	650 000	7 604	653 609	657 604	0,199	130 068	130 863
									1 409 415	791 017
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	363 904	34 900	87 274	244 338	451 178	279 238	1,941	875 736	542 000
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	3 552	1 214	2 127	331 175	5 679	332 389	0,199	1 130	66 146
									876 866	608 146
						101 760				
SUP A 12 MOIS	USD	53 155 319	58 247 794	48 604 916	63 021 191	235	121 268 986	1,941	197 516 616	235 383 101
SUP A 12 MOIS	MAD	225 879	169 814	4 125	304 458	230 004	474 271	0,199	45 771	94 380
									197 562 387	235 477 481

Note 4.8 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 402 749mDT au 30/06/2015 contre 5 212 823mDT au 30/06/2014. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dépôts à vue	1 295 746	1 358 828	1 393 204
Dépôts épargne	2 148 103	2 050 195	2 115 958
Compte à terme	535 977	454 117	508 343
Comptes en dinars convertibles	79 138	77 462	77 875
Comptes en devises	515 891	304 048	285 282
Placements en devises	162 753	196 857	232 399
Bons de caisse	347 763	322 638	326 652
Autres sommes dues à la clientèle	138 194	212 106	182 760
Dettes rattachées	427	5 304	-1 252
Certificats de dépôts	178 757	231 269	210 757
Total	5 402 749	5 212 823	5 331 978

Note 4.9 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 458 022mDT au 30/06/2015 contre 486 986mDT au 30/06/2014 et se répartit comme suit:

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Emprunts obligataires & privés	250 573	284 295	274 066
Ressources spéciales (*)	195 663	191 550	201 437
Dettes rattachées (*)	11 786	11 141	15 465
Total en mDT	458 022	486 986	490 968

(*) Les rubriques au 30/06/2014 et au 31/12/2014 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Note 4.10 – Autres passifs

Ce poste totalise 762 589mDT au 30/06/2015 contre 800 365mDT au 30/06/2014 :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Provisions pour passifs et charges (2)	173 474	174 472	168 564
État, impôts, taxes et dettes sociales	20 114	20 007	21 063
Effets financiers non échus	154 145	182 863	206 462
Agios réservés pris en charge par l'État	7 991	8 832	8 411
Charges à payer	34 122	33 922	32 524
Créditeurs divers	2 461	2 367	2 385
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915
Siège, succursales et agences (1)	39 250	62	62
Comptes de régularisation-Passif	99 397	186 826	96 499
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	209 256	165 557	226 138
Autres crédits	348	348	348
Crédits à régulariser	2 397	2 654	908

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Intérêts à recouvrir sur ressources spéciales	13 719	13 719	13 719
Différence PF encaissement exigibles après encaissement	0	2 821	8 971
Total	762 589	800 365	791 969

(1) Il s'agit d'un solde compensé créditeur des suspens inter-siège toutefois les soldes débiteurs ont été provisionnés à hauteur de 7 504mDT

(2) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme du premier semestre de l'année 2015 s'élèvent à 173 474mDT contre 168 564mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Nature	Provision 30/06/2015	Provision 31/12/2014	Variation
Engagements par signature	36 516	36 643	-127
Départ à la retraite	26 464	26 464	-
Insuffisance d'inventaire	3 122	3 122	-
Provisions sue comptes suspens	7 890	6 718	1 172
Affaires en cours	18 302	18 503	-201
Compte correspondants et écart de conversion	52 565	49 817	2 748
Autres provisions	28 615	27 297	1 318
Total en mDT	173 474	168 564	4 910

Note 4.11 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 mDT. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation 31/12/2014	Affectation résultat 2014	Solde après affectation au 31/12/2014	Autres imputations	Solde au 30/06/2015
Capital	124 300		124 300	-	124 300
Réserves	333 004		333 004	243	333 247
Prime de fusion	26 787		26 787	-	26 787
Actions propres	-2 859		-2 859	-	-2 859
Autres capitaux propres (1)	37 324		37 324	-	37 324
Dotation de l'État	117 000		117 000	-	117 000
Résultats reportés	-748 883	21 107	-727 776		-727 776
Résultat reporté	-108 773	21 107	-87 666	-	-87 666
Modifications comptables	-640 110	0	-640 110	-	-640 110
Résultat de l'exercice	21 107	-21 107	-	20 852	20 852
Total en mDT	-92 220	-	-92 220	21 095	-71 125

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT).

Note 4.12 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-19 594	-46 102	-52 573
Dotations aux provisions additionnelles	-47 568	-32 518	-62 882
Dotations aux provisions collectives	-	-	- 1 825
Créances passées par pertes	-1 255	-2 486	-4 143
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	17 466	22 997	38 793
Reprises sur provisions additionnelles	7 236	1 600	7 837
Reprises d'agios réservés sur créances abandonnées	725	1 441	1 849
Dotations aux provisions pour risques et charges	-5 241	-7 363	-4 694
Reprises sur provisions pour risques et charges	203	324	729
<i>Total en mDT</i>	-48 028	-62 107	-76909

Note 4.13 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2015, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-1 388	-201	-16 691
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-515	-	-3 296
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	574	318	3975
Pertes sur fonds SICAR	0	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	39	109	1 585
Reprises sur provisions pour fonds gérés	519	127	1 043
<i>Total</i>	-771	353	-13 384

Note 4.14 : Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Caisse, CCP et reprise de liquidité	45 476	51 546	49 593
BCT	-551 427	-562 957	-439 206
Banques et organismes spécialisés	61 329	-2 841	-7 232
Prêts emprunts sur le marché monétaire	31 722	26 940	-107 461
Titres de transactions	153 731	113 248	115 139
<i>Total en mDT</i>	-259 169	-374 064	-389 167

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

**Mesdames, messieurs les Actionnaires de
La Société Tunisienne de Banque (STB).**

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2014 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2015.

Ces états financiers intermédiaires comportent le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2015, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A cette date, ces états financiers font apparaître un total actif de 7 400 256 KDT, des capitaux propres négatifs de 71 124 KDT, et un résultat net bénéficiaire de 20 852 KDT, arrêté compte tenu d'une dotation aux provisions additionnelles non constatée d'un montant de 18 537 KDT, en application de la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015, prévoyant des mesures exceptionnelles au profit des entreprises touristiques.

2. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

3. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit, et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

4. Fondement de notre conclusion avec réserves

- 4-1.** Contrairement aux prescriptions de la norme comptable générale, et plus précisément aux dispositions relatives à la présentation des éléments des états financiers et la divulgation d'une information détaillée, les notes aux états financiers ci-joint annexés ne couvrent pas d'une part toutes les informations détaillant et analysant les rubriques du bilan, de l'état de résultat, de l'état des engagements hors bilan et de l'état de flux de trésorerie ainsi que des informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles ne fournissent pas d'autre part, toutes les informations prévues par les normes comptables sectorielles.

Il y a lieu de signaler que certaines de ces informations manquantes dépendent des limites inhérentes au système d'information de la banque.

4-2. L'état des engagements hors bilan de la banque, arrêté au 30 juin 2015, fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 1 275 186 KDT, et 1 264 773 KDT, établis d'une manière extra comptable et sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des soldes des engagements donnés et/ou reçus.

4-3. La banque n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires.

Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur le résultat de la période.

4-4. Le solde du compte "réserves pour fonds social" s'élève, au 30 juin 2015 à 7 967 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à 21 236 KDT, soit une différence de 13 269 KDT qui n'a pas pu être justifiée par la banque.

4-5. Le rapprochement entre l'état des engagements arrêté au 30 juin 2015 et les soldes comptables des engagements figurants au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " autres actifs " et HB " engagements hors bilan " dégage un écart positif de 41 364 KDT qui devrait être apuré par les structures de la banque,

Nous ne pouvons pas par conséquent mesurer l'impact de cet écart sur le résultat, et les capitaux propres de la période.

4-6. Les rubriques du bilan AC1, AC2, PA1 et PA2 enregistrent d'anciens suspens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants étrangers. *(Se référer aux Notes 4.1, 4.2 et 4.7 des états financiers).*

Par ailleurs, les rubriques du bilan AC7 et PA5 comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 12 908 KDT, et 12 940 KDT, et d'autre part, d'anciens suspens se rattachant principalement aux comptes "inter-sièges" et aux comptes de "compensation".

La banque a déjà entamé des travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens, qui ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. L'impact des résultats de ces travaux sur le résultat intermédiaire et sur les capitaux propres ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-7. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, présentent au 30 juin 2015, une valeur comptable globale de 43 890 KDT. Alors que leur juste valeur est estimée à 33 699 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus. Ainsi, la moins-value subie par la STB et non prise en compte s'élève à 10 191 KDT.

5. Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 4-1 à 4-7, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque (STB) au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci -haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

6-1. Les états financiers arrêtés au 30 juin 2015 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire de la BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles pour le secteur touristique.

L'application de ladite circulaire a eu pour effet le gel de l'ancienneté des créances au niveau de la classe 4 pour 17 relations du secteur touristique et par conséquent, la non constatation des dotations aux provisions additionnelles pour un montant de 18 537 KDT.

6-2. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la Loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012 et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la STB en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq ans de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

6-3. Les capitaux propres de la banque sont au 30 juin 2015, négatifs de 71 124 KDT. Cette situation ne nous permet pas de vérifier le respect par la banque des règles de concentration de crédit prévues par les articles 1, 2, et 3 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991.

6-4. Le ratio de solvabilité de la banque, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et le total actif net pondéré (bilan et hors bilan) suivant les quotités des risques prévues par l'article 6 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, est négatif de 4,84 % au 30 juin 2015. Ce ratio de solvabilité est inférieur au minimum requis de 10% prévu par l'article 4 de la circulaire susvisée.

Tunis, le 20 Octobre 2015

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM

Ali BEN MOHAMED

P / le Groupement ABC – FINACO

Yahia ROUATBI

